

Département : NORD

CCAS de SEBOURG

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 CCAS SEBOURG

DELIBERATION : 04/07/2023

Séance du : 03-juil-23

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 28/06/2023, le conseil d'administration, conformément à la loi, a délibéré quel que soit le nombre de membres présents.

Présentes : Martine BAURIN - Brigitte HARLAUX - Renée HEMON – Sylvie GUILLEMIN - Christiane DENORME - Catherine TONDREAU - Jeannine FLAMENT – Claudie DURIEUX

Absent.e.s – excusé.e.s – procuration : Dominique BUSSIGNIES qui a donné procuration à R. Hémon

Absent.e.s – excusé.e.s : Florence LIENARD - Thomas HALLUIN - Martine BASSEZ - Nathalie AUGAIT

Absent : Marcel PATOU

Le conseil d'administration du CCAS, réuni sous la présidence de Me Martine BAURIN, Vice Présidente du CCAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bruno CELLIER, Président, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives, de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT

Résultats reportés - - - Recettes ou excédents : 27 952,80 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 500,00 € ; Recettes ou excédents : 500,00 €

TOTAUX - - - Dépenses ou déficits : 500,00 € ; Recettes ou excédents : 28 452,80 €

Résultats de clôture - - - Recettes ou excédents : 27 952,80 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 0,00 €

TOTAUX CUMULES - - - Dépenses ou déficits : 500,00 € ; Recettes ou Excédents : 28 452,80 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Recettes ou Excédents : 27 952,80 €

FONCTIONNEMENT

Résultats reportés - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 18 462,24 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 27 968.18 € ; Recettes ou excédents : 27 820,92 €

TOTAUX - - - Dépenses ou déficits : 27 968.18 € ; Recettes ou excédents : 46 283,16 €

Résultats de clôture - - - Recettes ou excédents : 18 314,98 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 0,00 €

TOTAUX CUMULES - - - Dépenses ou déficits : 27 968,18 € ; Recettes ou Excédents : 46 283,16 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 18 314,98 €

ENSEMBLE

Résultats reportés - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 46 415,04 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 28 468,18 € ; Recettes ou excédents : 28 320,92 €

TOTAUX : Dépenses ou déficits : 28 468,18 € ; Recettes ou excédents : 74 735,96 €

Résultats de clôture - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 46 267,78 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 0,00 €

TOTAUX CUMULES- - - Dépenses ou déficits : 28 468,18 € ; Recettes ou Excédents : 74 735,96 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 46 267,78 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête, à l'unanimité (Monsieur le Maire, étant absent), les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

Date de la convocation : 28/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille,

Cachet du CCAS SEBOURG

Pour expédition conforme

Publié sur le site Internet le 10.07.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
06.07.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20230703-230706_D1118SD-DE

La Secrétaire,
Claudie DURIEUX



Po/Le Président empêché
La Vice-Présidente,
Martine BAURIN